

PROGRAMME DU RALLYE

A – HORAIRES :

Parution du règlement	lundi	18 août 2008
Ouverture des engagements	lundi	18 août 2008
Parution du carnet d'itinéraire	lundi	18 août 2008
Clôture des engagements	lundi	08 septembre 2008 à minuit
Attribution des numéros	lundi	15 septembre 2008 au siège de l'A.S.A. RESTONICA
Vérifications administratives	vendredi	19 septembre 2008 de 18h00 à 23h00 BAR L'ORIENTE
Vérifications techniques	vendredi	19 septembre 2008 de 18h15 à 23h15 Parking Tuffelli
Publication des équipages admis au départ	samedi	2 septembre 2008 à 08h00
Départ de la 1 ^{ère} étape	samedi	20 septembre 2008 à 10h00
Arrivée de la 1 ^{ère} étape	samedi	20 septembre 2008 à 17h49
Publication des résultats provisoires, ordre et heures de départ de la 2 ^{ème} étape	samedi	20 septembre 2008 à 20h30
Départ de la 2 ^{ème} étape	dimanche	21 septembre 2008 à 09h30
Arrivée de la 2 ^{ème} étape	dimanche	21 septembre 2008 à 13h15
Vérifications finales	dimanche	21 septembre 2008 à 13h45
Publication des résultats provisoires du rallye	dimanche	21 septembre 2008 – 30mn après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix	dimanche	21 septembre 2008 à 17h00

B - PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS :

- 1^{ère} Réunion vendredi 19 septembre 2008 à 23h30 au P.C. Course "Université de Corti"
2^{ème} Réunion samedi 20 septembre 2008 à 20h00 au P.C. Course "Université de Corti"
3^{ème} Réunion dimanche 21 septembre 2008 à 14h00 au P.C. Course "Université de Corti"

C - TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE :

Du vendredi 19 septembre au dimanche 21 septembre 2008 au PARKING CARAMAN
(parc fermé de départ, d'arrivée et de regroupement.)

LISTE DES ADRESSES

ORGANISATION ET SECRÉTARIAT DU RALLYE :

A.S.A. RESTONICA - PARC DES SPORTS QUARTIER CHABRIÈRE RN 200 - 20250 CORTI

ADRESSE POSTALE :

Im. Pascal PAOLI - Av. Président PIERUCCI - 20250 CORTI

TÉLÉPHONE :

04 95 46 27 17 - 04 95 46 25 92

TÉLÉCOPIE :

04 95 46 06 08

ADRESSE E MAIL :

asa.restonica@free.fr

PERMANENCE DU RALLYE :

UNIVERSITA DI CORTI - Av. Jean NICOLI 20250 CORTI

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

BAR L'ORIENTE - Av. Jean NICOLI Tél. : 04 95 61 11 77

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES :

PARKING COUVERT TUFFELI - Av. Jean NICOLI

REMISE DES PRIX :

UNIVERSITA DI CORTI - Av. Jean NICOLI CORTI

TABLEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE

**Du vendredi 19 au dimanche 21 septembre 2008 au PARKING CARAMAN :
(parc fermé de départ, d'arrivée et de regroupement.)**

MODALITÉS GÉNÉRALES

1.2P. ÉLIGIBILITÉ :

LE 21^{ème} RALLYE NATIONAL DE CORTÉ CENTRE CORSE inscrit en NPEA compte pour :
LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2008
LES CHAMPIONNATS RALLYE DU COMITÉ REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE CORSE
LE CHALLENGE DE L'A.S.A. RESTONICA PILOTES ET COPILOTES

1.3P VÉRIFICATIONS :

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le :

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

**vendredi 19 septembre 2008 à CORTI BAR L'ORIENTE Av. Jean NICOLI
de 18 h 00 à 23 h 00**

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

**vendredi 19 septembre 2008 au Parking couvert TUFFELLI Av. Jean NICOLI
de 18 h 15 à 23 h 15**

Après les vérifications techniques les concurrents auront un temps imparti de **10mn** pour se rendre au parc fermé et y resteront jusqu'au moment du départ de la course. **Tout retard sera considéré comme un retard en secteur de liaison et sera pénalisé de 10 secondes par minute de retard.**

Tout équipage participant au rallye doit présenter son véhicule aux vérifications prévues conformément au programme de l'épreuve à l'heure qui lui sera fixée par **voie de presse, et par affichage au siège de l'A.S.A. à partir du lundi 15 septembre 2008.**

Le départ sera refusé à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au delà des limites prévues par le règlement particulier de l'épreuve, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des commissaires sportifs.

Les vérifications finales seront effectuées au :

GARAGE RENAULT R.N. 200 CORTI - Prix de la main d'œuvre 40 euros H.T.

ARTICLE 2P – ASSURANCES :

L'Organisateur a souscrit une police d'assurance garantissant les risques C-D-E.

Les droits d'engagement comprennent la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers.

L'assurance prendra effet depuis le moment du départ et cessera à la fin du rallye ou dès le moment de l'abandon, de l'exclusion ou de la mise hors course, sauf si l'abandon ou la mise hors course survient au cours d'une épreuve de classement, auquel cas la garantie ne cesserait qu'à la fin de cette épreuve de classement.

Les véhicules d'assistance, même porteurs de plaques spécifiques délivrées par l'organisateur, ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

En cas de dépannage à la fin du rallye, dans une E.S. ou sur le parcours de liaison, les frais de remorquage restent à la charge du concurrent.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES :

3.1P Demande d'Engagement - Inscription

3.1.5P Toute personne qui désire participer au **21^{ème} RALLYE CORTE CENTRE CORSE** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 08 septembre 2008 à minuit**.

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA
ADRESSE POSTALE : Im. Pascal Paoli - Av. Président Pierucci
20250 - CORTI

SIÈGE SOCIAL : PARC DES SPORTS QUARTIER CHABRIÈRE R.N. 200 CORTI
Tél. : 04. 95. 46. 27. 17. - 04. 95. 46. 25. 92
Télécopie : 04. 95. 46. 06. 08.

Les détails relatifs au copilote peuvent être complétés jusqu'au moment des vérifications administratives.

Le bulletin d'engagement doit être obligatoirement accompagné d'une photo d'identité couleur pour chaque membre de l'équipage.

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

A la clôture des engagements, la liste des engagés, ainsi que celle des suppléants, seront affichées au siège de l'A.S.A. Restonica Parc des Sports Quartier Chabrière R.N. 200 CORTI.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :

480 euros avec la publicité facultative des organisateurs.

960 euros sans la publicité des organisateurs.

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, des photocopies de tous les documents et des photos d'identité.

3.2P Équipages

Une feuille spécifique, considérée comme "carte d'identité" comportant les photos d'identité récentes (4x4 cm) et les signatures des 2 membres de l'équipage, ainsi que tous les détails relatifs à la voiture, devra être visiblement apposée à l'intérieur de la voiture, sur la vitre arrière gauche, pendant toute la durée du rallye, sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

3.3P Ordre de départ

1 - L'attribution des numéros se fera le lundi 15 septembre 2008 au siège de l'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA en respectant l'ordre suivant :

- conducteurs faisant partie de la liste prioritaire F.F.S.A.
- tous les autres conducteurs selon un ordre laissé à la discrétion de l'organisation.

2 - L'ordre de départ de la première étape se fera dans l'ordre des numéros de compétition le plus petit partant le premier.

3 - L'ordre de départ de la deuxième étape se fera en fonction du classement provisoire (pénalisations routières comprises) établi à la fin de la 1^{ère} étape. Le 1^{er} au classement général partiel partira en tête. (Dans l'impossibilité d'établir le classement en temps voulu, le départ sera donné selon l'ordre de départ de la première étape). Le collège des commissaires sportifs se réserve le droit de reclasser dans l'ordre de départ certains concurrents qu'il pourrait considérer de notoriété.

ARTICLE 4P - VOITURES ET ÉQUIPEMENTS :

4.1P Voitures Autorisées

Groupe	N, FN	Classes 1, 2, 3, 4,
Groupe	A, FA	Classes 5, 5K, 6, 6K, 7, 7K, 7S, 8, 8W
Groupe	GT de série	Classes 9, 10
Groupe	F2000	Classes 11, 12, 13, 14,

4.3P Assistance

Les assistances ne seront pas interdites en dehors des parcs d'assistance pendant tout le rallye.

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5P – PUBLICITÉ :

PUBLICITÉ OBLIGATOIRE : NUMÉROS DE PORTIÈRES :
LABO – SPAR – U.S.C.5

PUBLICITÉ OPTIONNELLE : BANDEAUX PARE-BRISE A DROITE :

Collectivité Territoriale de Corse

PUBLICITÉ OPTIONNELLE : BANDEAUX PARE-BRISE A GAUCHE :

Conseil Général de la Haute Corse

LE DÉPART SERA REFUSÉ À TOUTE VOITURE NON CONFORME

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES :

6.1p. Description

Le 21^{ème} RALLYE NATIONAL DE CORTÉ CENTRE CORSE représente un parcours total de **381,050 km** comportant **10 épreuves Spéciales**, d'un kilométrage total de **155,190 km.**

Il est divisé en 2 Étapes, 5 Sections et 21 Secteurs de liaison.

La première étape divisée en 3 sections, comporte 2 épreuves spéciales à parcourir 3 fois et déterminera l'ordre de départ de la deuxième étape.

La deuxième étape divisée en 2 sections, comporte 2 épreuves spéciales à parcourir 2 fois.

samedi 20 septembre 2008

Parcours de Liaison			= 162,120 km
Épreuves Spéciales			
E.S. N° 1 - 3 et 5	PONT DE CASTIRLA / TAVERNA	14,950 km X 3	= 44,850 km
E.S. N° 2 - 4 et 6	PONTE LECCIA / POGGIO GAVIGNANO	21,780 km X 3	= 65,340 km
Total Épreuves Spéciales			= 110,190 km
Total 1ère Étape			= 272,310 km

dimanche 21 septembre 2008

Parcours de Liaison			= 63,740 km
Épreuves Spéciales			
E.S. N° 7 – 9	St. LUCIE DE MERCURIU / BUSTANICU	11,300 km X 2	= 22,600 km

A.S.A. RESTONICA

E.S. N° 8 - 10	ALANDO (couvent) / FEO (X D39 / D14	11,200 km X 2	= 22,400 km
Total Épreuves Spéciales			= 45,000 km
Total 2ème Étape			= 108,740 km

L'itinéraire figure dans l'annexe "itinéraire"

Le découpage de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, parcs de regroupement, etc. sont repris dans le Carnet d'Itinéraire.

L'HEURE OFFICIELLE du rallye est celle de l'horloge parlante, téléphone 36.99, aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 mn.

6.2P Reconnaissances

Les reconnaissances seront autorisées **les samedi 13 et dimanche 14 septembre** pour tous les concurrents. **Quatre passages maximums**. Des contrôles seront effectués par l'organisateur, et les sanctions seront appliquées suivant les barèmes de la réglementation F.F.S.A.

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 7P - DÉROULEMENT DU RALLYE :

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

- Les signes distinctifs des commissaires de route et du chef de poste sont :

- **Directeur d'épreuve** : gilet rouge marqué "directeur d'épreuve"
- **Chef de poste** : gilet bleu marqué "chef de poste"
- **Commissaire** : chasuble jaune marquée "commissaire"
- **Chronométrateur** : chasuble verte marquée "chronométrateur"

- **Relation avec les concurrents** : gilet rouge et photo dans les parcs.

Les autres points de cet article sont conformes au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 8P - RÉCLAMATIONS – APPELS :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P – CLASSEMENTS :

Les classements seront affichés le dimanche 21 septembre 2008 au parc fermé d'arrivée Parking CARAMAN, une demie heure après l'arrivée du dernier concurrent.

Il sera établi :

- * un classement général, tous groupes et classes confondus,
- * un classement pour chacun des groupes suivants:
 - voitures de production (groupe N et FN confondu)
 - voitures de tourisme (groupe A et FA confondu)
 - groupe GT de série
 - groupe F2000
- * un classement pour chacune des classes prévues à l'article 4,
- * un classement féminin tiré du classement général.

ARTICLE 10P - PRIX ET COUPES :

Le 21^{ème} Rallye NATIONAL CORTE CENTRE CORSE sera dotée de 22 680 euros en espèces, plus des coupes, répartis comme suit :

- CLASSEMENT GÉNÉRAL

- 1^{er} : 1000 euros
- 2^{ème} : 600 euros
- 3^{ème} : 500 euros
- 4^{ème} : 300 euros
- 5^{ème} : 200 euros

- PAR GROUPE, SI PLUS DE 10 PARTANTS

- 1^{er} : 480 euros x 4 = 1920 euros
- 2^{ème} : 240 euros x 4 = 960 euros













- PAR CLASSE

- 1^{er} : 480 euros x 19 = 9120 euros
- 2^{ème} : 240 euros x 19 = 4560 euros (plus de 5 partants)
- 3^{ème} : 160 euros x 19 = 3040 euros (plus de 10 partants)

- CLASSEMENT FÉMININ

- 1^{ère} : 480 euros

- COUPES

-  aux 5 premiers du classement général
-  Trophée Henry VENTURINI, Louis ORSINI, Pierre CAMPANA, Raymond LEONETTI au Vainqueur du groupe "N"
-  Trophée Antoine AGUZZI, Antoine ANTONINI au vainqueur du groupe "F2000"
-  au premier de chaque groupe
-  au deuxième de chaque groupe
-  au premier de chaque classe
-  au deuxième de chaque classe (plus de 5 partants)
-  au troisième de chaque classe (plus de 10 partants)
-  au premier équipage féminin
-  1 commissaire par A.S.A.
-  Trophée des commissaires (au plus méritant de l'épreuve)
-  **tous les concurrents classés seront récompensés.**

La remise des prix aura lieu le **dimanche 21 septembre 2008 à 17 h 00 à :**

L'UNIVERSITA DI CORTI AVENUE JEAN NICOLI

Dans la mesure où la remise des prix a lieu le jour même de l'arrivée du RALLYE, les pilotes qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leurs prix.